Le clos de l'**Hôpital**

© Jacques de Givry

Le clos de l'Hôpital avant la construction du centre technique municipal, rue de Paris

Le clos de l'Hôpital ne doit pas son nom à un ancien établissement médical ou de charité mais à ses premiers propriétaires les chevaliers ou frères de l'Hôpital de St Jean de Jérusalem, ordre anciennement appelé l'Hôpital, en abrégé.

Serge Fiorese
Conseiller municipal

Lorsque vous arrivez au Bourg, par la rue de Paris, après avoir franchi la rigole Domaniale, vous longez le Clos de l'Hôpital. D'où vient son nom et quelles constructions occupaient ce terrain dans le passé ?

Un peu d'histoire

La ferveur religieuse qui secoue le monde chrétien occidental au début du deuxième millénaire pousse de nombreux croyants à partir en pèlerinage sur les lieux saints ou à participer aux croisades. Le pèlerinage à Jérusalem s'avère pénible et dangereux, aussi de nombreux ordres monastiques se créent pour aider, défendre ou soigner les pèlerins. Parmi ces ordres les plus connus sont certainement l'Ordre de l'Hôpital Saint Jean de Jérusalem et celui des Templiers.

Les origines de l'Hôpital Saint Jean de Jérusalem

La naissance de l'Ordre de l'Hôpital Saint Jean de Jérusalem remonterait à 1048. Il semblerait que certains marchands de l'ancienne république maritime d'Amalfi construisirent à Jérusalem une église, un couvent ainsi qu'un hôpital. L'Ordre de Saint Jean de Jérusalem – communauté monastique vouée à la gestion de l'hôpital – devint indépendant le 15 février 1113. Par bulle papale, le Pape Pascal II, place l'hôpital de Saint Jean sous la tutelle du Saint Siège. En vertu de cette bulle, l'Hôpital devint alors un Ordre exempt de l'Église. Tous les Chevaliers étaient des religieux, liés par trois vœux monastiques : pauvreté, chasteté et obéissance.

L'Ordre assume la défense militaire des malades, des pèlerins et des territoires soustraits aux Musulmans par les Croisés. L'Ordre adopte pour emblème la Croix blanche à huit pointes qui représente encore aujourd'hui son symbole.

Le clos de l'Hôpital vu du pont sur la rigole Domaniale

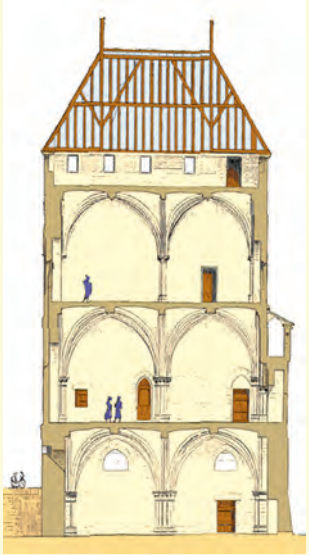

L'Ordre du Temple

L'Ordre du Temple, fut fondé en 1118 à Jérusalem. Au XIIIe siècle, les chevaliers du Temple étaient arrivés à posséder d'immenses richesses. Ils ne s'appelaient plus comme à l'origine, "les pauvres Chevaliers du Christ". Un titre si humble ne pouvait plus aller avec l'opulence qu'ils étalaient.

Philippe le Bel, jaloux de leurs richesses et de leur pouvoir, les fit arrêter le 13 octobre 1307 puis condamner. Beaucoup furent conduits au bûcher, dont le grand maître Jacques de Molay supplicié le 11 Mars 1314.

En 1311, le concile de Vienne, après avoir prononcé la suppression de l'Ordre du Temple, en accorda les biens aux chevaliers de l'Hôpital Saint Jean de Jérusalem.

Histoire de l'Hôpital Saint Jean de Jérusalem

Dès le début du quatorzième siècle, les institutions de l'Ordre sont regroupées par Langues. Sept pour commencer : Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon (Navarre), Angleterre (y compris Ecosse et Irlande) ainsi que Allemagne. En 1492 une huitième Langue est constituée, celle de Castille.

Chaque Langue comprenait les Prieurés ou Grand Prieurés, les Bailliages ainsi que les Commanderies. L'Ordre, gouverné par le Grand Maître et par le Conseil, frappait monnaie et entretenait des relations diplomatiques avec les autres Etats. Les autres charges de l'Ordre étaient attribuées aux représentants des différentes Langues.

Les pérégrinations de l'Ordre

Ordre de Saint Jean de Jérusalem puis Ordre de Rhodes enfin Ordre de Malte : au fil du temps l'Ordre changea de nom pour s'adapter aux lieux successifs d'implantation de son siège.

Après la perte des Lieux Saints, le siège de l'ordre s'est transporté à St Jean d'Acre (1187). En 1291, après la chute de Saint-Jean-d'Acre, l'Ordre s'installe à Chypre (1293) et, à partir de 1310, dans l'île de Rhodes.

Après six mois de combats sanglants contre le Sultan Soliman le Magnifique, en 1523 les Chevaliers durent se rendre et abandonnèrent l'île de Rhodes, avec les honneurs militaires.

L'Ordre resta alors sans territoire jusqu'à ce qu'en 1530, il prenne possession de l'île de Malte, cédée par l'Empereur Charles Quint.

En 1798, Napoléon Bonaparte, engagé dans la campagne d'Égypte, occupa Malte. Les Chevaliers durent alors abandonner l'île.

Bien que le traité d'Amiens en 1802 reconnaisse ses droits souverains, l'Ordre n'a jamais pu rentrer à Malte.

Aujourd'hui ?

L'Ordre est considéré par les historiens comme dissout avec l'abdication du dernier grand maître et le refus, par le pape Pie VII, de reconnaître l'élection d'un nouveau grand maître.

La légitimité est aujourd'hui revendiquée par l'"Ordre souverain militaire hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte" (ou ordre souverain de Malte ou encore ordre de Malte), basé à Rome. C'est en 1879, que le pape Léon XIII rétablit la dignité de "grand maître".

Les Commanderies

Pour accomplir sa mission qui exigeait de grandes dépenses l'Ordre exploitait des ressources qu'il trouvait dans les commanderies, dans les revenus de ces grands et riches domaines qu'il possédait dans tous les pays, et dont le nombre toujours croissant se trouva plus que triplé par l'adjonction des biens des Templiers.

Malheureusement, presque tous ces établissements ont disparu. Cependant beaucoup de noms, tels que l'Hôpital, le Temple, la Commanderie nous les rappellent encore.

Commanderie de Paris dite de l'Hôpital ancien

A Paris se trouvait la commanderie du Temple, chef-lieu du Grand-Prieuré, avec en annexe la commanderie de Puiseux-en-Parisis ainsi que la commanderie de l'Hôpital ancien ou de Saint-Jean-de-Latran.

Le plus ancien document qui mentionne la fondation de la maison de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem à Paris, remonte à 1174.

Implantations de l'Hôpital et du Temple (source JP Dagnot)
En vert : Chevaliers du Temple - En rouge : Frères de St Jean de Jérusalem

Les membres ou maisons qui composaient la commanderie de l'Hôpital, au XVe siècle, comprenaient outre son chef-lieu :

- L'hôtel et fief de Lourcines avec le domaine de la Tombe-Issoire, sur Montrouge, qui en dépendait.
- Les maisons de Louvières et de Vaumion.
- L'ancienne commanderie de La Villedieu-lez-Maurepas, avec ses dépendances, La Brosse et La Boulaie.
- L'ancienne commanderie du Déluge.
- Les maisons de Chauffour, de Saclay, de Saint-Aubin et des Loges.

Par le démembrement qu'elle subit, en 1633, la commanderie perdit une grande partie de ses membres, qui servirent à former la nouvelle commanderie de Louvières et de Vaumion. Il ne lui resta plus que le fief de Lourcines, l'ancien domaine de la Tombe-Issoire et les maisons des Loges, de Saclay, du Déluge et de Chauffour.

Vers la fin du XVIe siècle, la commanderie de Saint Jean de Jérusalem prit le nom de Saint-Jean de Latran, et, bien que lors de la Révolution de 1789 elle fût déclarée propriété nationale, une partie seulement de l'enclos fut vendue le 11 thermidor an V.

La plupart des bâtiments avaient été rasés depuis longtemps quand, en 1854 ; Haussmann fit détruire la tour qui subsistait (connue à l'époque sous le surnom de tour Bichat).

La tour Bichat avant sa démolition en 1874

La Commanderie de Saclay

Ce chapitre est emprunté à : "Ordre de Malte – Les commanderies du Grand-Prieuré de France" par E. Mannier – 1872. C'était une maison que les Hospitaliers de Paris formèrent au XIIIe siècle au moyen de plusieurs acquisitions qu'ils firent à Saclay et dans les environs. La première date de 1194 et contient l'abandon par une noble Dame, nommée Osanne La Vilaine, à Dieu et aux pauvres de l'Hôpital de Jérusalem, de tout ce qu'elle possédait à Saclay, "in Sarcleio", en récompense de quoi les frères Isambard, Emery et Harduin de l'Hôpital, à Paris, lui donnent 20 livres parisis.

Des lettres de l'abbé de Ste-Geneviève, du mois de juin 1228, portent que Gaudefroy Pasquier de Vaucresson (de Valle Cressonis) et Adeline, sa femme, ont renoncé à tous les droits qu'ils pouvaient avoir sur la terre de Saclay, qui est déclarée dans ces lettres avoir été donnée aux Hospitaliers par Guillaume de Saclay, seigneur du lieu. Parmi les acquisitions faites à Saclay par l'Hôpital, nous ne mentionnerons que les plus importantes : celle faite en 1228, d'Amaury d'Issy, chevalier, de quarante-trois arpents de terre avec des droits de champart, et de cens au village de Saclay (in villa de Sarcleio) une autre faite en 1234 de la dîme des Arpentis (décime de Arpenti) provenant du seigneur Milon de Repenti ; une troisième enfin, en 1306, ayant pour objet vingt arpents de terre sur Villedomble, avec quatre livres et huit sols de cens, à prendre chaque année à Villiers-sous-Châteaufort.

Au XVIe siècle, la maison de Saclay consistait en une belle ferme et 300 arpents de terre. La ferme se trouvait dans la grande rue du village. Incendiée en 1633, elle ne fut point rebâtie. Les terres louées à diverses personnes rapportaient, en 1757, 3 600 livres. Le Commandeur avait une partie de la seigneurie de Saclay, mais sans aucun droit de justice.

Les "mazures" de l'Hôpital sur un plan du XVIIIe siècle